

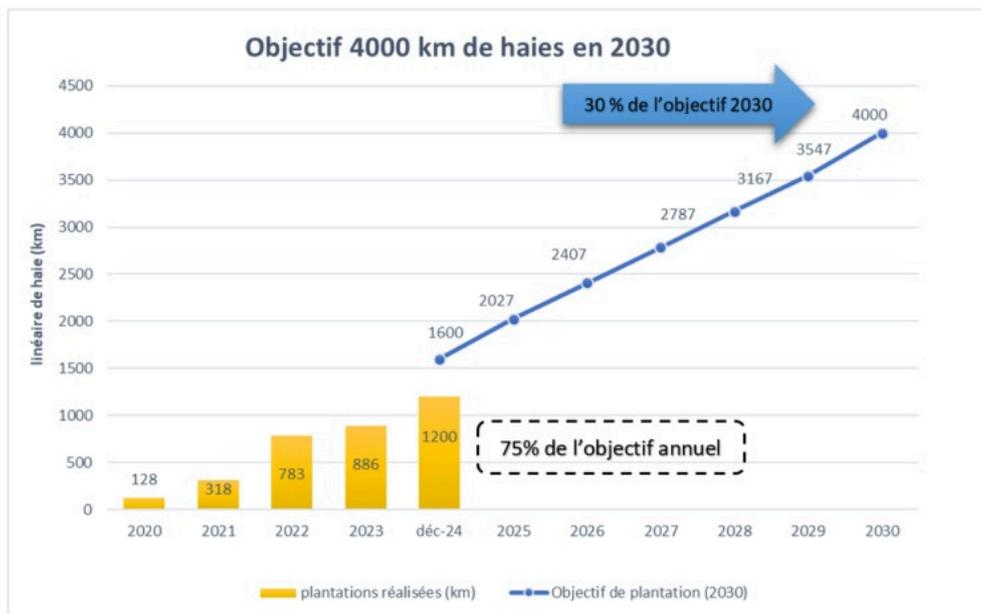


PLAN HAIES

Un objectif régional inscrit dans la planification écologique : plantation de 4 000 km d'ici 2030

Consciente de la diversité de ses milieux naturels et de ses paysages, la Région Grand Est agit en faveur des haies depuis 2017 au travers de plusieurs dispositifs d'accompagnements financiers et a inscrit 4 défis pour l'agroforesterie dans la Stratégie Régionale Biodiversité adoptée en juillet 2020.

En 2024, face aux enjeux spécifiques qui pèsent sur les haies, et particulièrement en milieu agricole, la Région Grand Est a inscrit un enjeu de plantation de 4 000 km de haie d'ici 2030 dans la planification écologique.



Une stratégie globale de l'amont à l'aval et un plan d'actions en 8 axes

Huit axes de travail fixent le cadre stratégique intervention de la Région Grand Est de l'amont à l'aval et garantissent la cohérence et la transversalité de l'approche régionale. Ils se déclinent en plusieurs objectifs et actions présentés dans une feuille de route dont la mise en œuvre s'appuiera sur :

- les champs d'intervention propre à la politique régionale en matière de Biodiversité
- la mobilisation d'autres politiques sectorielles régionales (agricultures, recherche...)
- le mobilisation de dispositifs mis des partenaires (État, Agences de l'Eau...)
- le soutien à des projets émergents et innovants répondants aux objectifs de cette feuille de route.

Axe 1 Approvisionnement

Disposer de plants en quantité et qualité suffisante pour atteindre l'objectif de plantation 2030

Développement et pérennisation de la filière d'approvisionnement en plants ligneux et en semences herbacées, promotion et prescription du Végétal Local

Stopper la disparition des linéaires de haies

Informier et accompagner sur la réglementation, déployer des outils juridiques pour sécuriser les plantations...

Axe 2 Maintien de l'existant

Axe 3 Plantation

Poursuivre la dynamique de plantation

Conforter les soutiens financiers à la plantation (milieu agricoles, bordure d'infrastructures linéaire de transport...), développer les outils techniques d'accompagnement...

Maintenir et pérenniser les haies dans la durée

Accompagner la gestion durable des linéaires existants, restaurer les linéaires dégradés, expérimenter des outils de financement innovants (PSE...) ...

Axe 4 Entretien et gestion durable

Axe 5 Valorisation

Assurer le maintien et la préservation des haies par une valorisation économique

Accompagner les démarches de structuration de filières de valorisation du bois bocager, expérimenter des actions pilotes...

Structurer un réseau régional d'acteurs

Accompagner la structuration des acteurs et leur montée en compétence, organiser des temps d'échange techniques sur les haies...

Axe 6 Réseau d'acteurs

Axe 7 Suivi et indicateurs

Disposer d'indicateurs pour suivre et évaluer la mise en œuvre des actions

Suivre l'indicateur "haie" dans l'observatoire de la biodiversité, déployer un indicateur des linéaires de haies dans les autres dispositifs et un outil cartographique...

Communiquer et sensibiliser tous les publics sur les enjeux et moyens de préserver et planter des haies

Créer une plateforme d'information sur les haies, concevoir et diffuser des guides techniques, organiser des journées d'échange...

Axe 8 Communication, sensibilisation

